



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AVIS DE PROMULGATION

AVIS est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité d'Hébertville, que :

Que le « **Règlement 530-2020 modifiant le règlement 264-89 relatif aux rejets dans les réseaux d'égouts de la Municipalité et ses amendements en vigueur en vue de prévoir des dispositions relatives aux normes de rejets plus adéquates** » a été adopté par le conseil lors de sa séance régulière du 6 juillet 2020 à 19h00 à la salle du Conseil situé au 351, rue Turgeon à Hébertville

Ledit règlement est déposé au bureau situé au 351 rue Turgeon Hébertville, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance durant les heures d'affaires, du lundi au vendredi.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À HÉBERTVILLE, ce 23^{ième} jour de juillet deux mille-vingt.

Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de ville, à l'Église, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal et ce en date du 23 juillet 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 23^{ième} jour de juin deux mille-vingt.

Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière adjointe